

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 6 mars 2018 à **vingt** heures en la salle du Conseil communal, 4 Esplanade des Citoyens, 5330 Assesse.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

## CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Art. L1122-11 : Le Conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins dix fois par an.

Art. L1122-12 : Le Conseil est convoqué par le Collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le Collège communal est tenu de le convoquer au jour et heure indiqués.

Art. L1122-13 : Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3.

Art. L1122-15 : Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

## ORDRE DU JOUR

Première-~~deuxième~~-troisième convocation

### En séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Ordre du jour de la séance :

### **Point sollicité par un tiers des Conseillers communaux pour la séance du 28 février 2018 :**

1. Route « Maillen-Mont » : Rumeur ou mensonge ?

### **Nouveaux points :**

1. Aliénation de deux bâtiments communaux – Visite de Maître DECLAIRFAYT, Notaire
2. GAL « pays des Tiges et chavées » – Présentation par Monsieur SOHET du rapport d'activités 2017
3. Ecopasseur – Rapport annuel d'activités
4. Réaménagement du bois didactique de Courrière – Approbation d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage proposée par le BEP
5. Création d'un espace de convivialité, d'espace public et de plaine de jeux à Assesse – Marché de services ayant pour objet la désignation d'un auteur de projet
6. Acquisition de matériaux de voirie 2018 – Marché public
7. INASEP :
  - Approbation du règlement général du service d'études
  - Approbation du règlement général d'assistance à la gestion des réseaux et de l'assainissement
8. Mise à disposition de l'ancienne Maison communale au profit de l'A.L.E. – Prolongation du bail

### COMMUNE D'ASSESE

Esplanade des Citoyens, 4 • B-5330 ASSESSE • Tél. : 083 63 68 99 • Fax : 083 65 54 70 • [contact@assesse.be](mailto:contact@assesse.be) • [www.assesse.be](http://www.assesse.be)

